

FÉDÉRATION FRANÇAISE DES ÉCHECS

COMMISSION TECHNIQUE

17 janvier 2005

CHAMPIONNAT DE FRANCE DES CLUBS

CALENDRIER INTERSAISON 2005

Période	du	au
Fin des Interclubs (Top 16 et Nationale 1)		3 avril 10 mai
Expédition des formulaires d'inscription aux clubs Date limite de retour au plus tard le De la Nationale 4 au Top 16, chaque équipe doit fournir une adresse de courrier électronique valide et consultée. En dehors des courriers officiels par courrier traditionnel, les informations sont communiquées par cet intermédiaire.	30 avril	20 mai
Réunion de la Commission Technique Constitution des groupes provisoires. Les équipes n'ayant pas renvoyé leur bulletin d'inscription ne sont pas "appariées". Les groupes sont complétés par repêchage. Dans l'ordre: - repêchés prioritaires, - repêchages sportifs : sont repêchés les meilleurs relégués.	3 juin	4 juin
Publication des groupes provisoires Les groupes sont publiés sur le site web fédéral, et communiqués aux équipes par courrier électronique, via l'adresse fournie sur le bulletin d'inscription au plus tard le 10 juin.		10 juin
Période 1 Pendant cette période, les équipes peuvent : - refuser leur accession (sous réserve de ne pas l'avoir fait l'an dernier) - demander à être reléguée. Repêchages sportifs.	3 juin	22 juillet
Publication des calendriers provisoires Les choix des équipes sont définitifs après le 22 juillet (les accessions ne peuvent plus être refusées, et il n'y a plus de relégation). Attention : les équipes forfait sont exclues du Championnat de France des Clubs (application de l'article 4.3 à partir du 23 juillet), et sont remplacées par repêchage géographique.		15 août
Période 2 Publication sur le site web fédéral et envoi aux équipes par courrier électronique. Les directeurs de groupe reçoivent les remarques des équipes sur les calendriers.	15 août	9 septembre
Calendriers définitifs Il n'y a plus de repêchage à partir du 10 septembre. Les calendriers définitifs sont publiés au plus tard le 18 septembre.	10 septembre	18 septembre

Les repêchages se font après proposition de montée au deuxième du groupe (article 1.2).

Dates limites clés :

- retour des bulletins d'inscription
- demande de relégation ou refus d'accession, et repêchages sportifs
- réajustement des calendriers et repêchages géographiques

20 mai
22 juillet
9 septembre